

d'argent pour elle-même et pour ses clients. Tout cela en ignorant les décisions selon lesquelles la loi suisse sur le secret professionnel ne s'appliquait pas.

Et le 27 juillet, Michael Lauber, le procureur en chef chargé du dossier Elmer, mis en [accusation](#) a [démissionné](#) après que l'organe de surveillance qui le supervise ait déclaré qu'il avait "gravement enfreint ses devoirs officiels et légaux", et que par sa conduite il avait "porté atteinte à la réputation du Bureau du Procureur fédéral de Suisse". Elmer soutient cette affirmation en fournissant les détails ci-dessous.

Deux documentaires européens ont été consacrés à l'affaire, avec des bandes-annonces à la fin. Voici un bref clip [vidéo](#) de la Deutsche Welle pour que vous puissiez rencontrer Ruedi.

Par Rudolf Elmer

Zurich, le 29 juillet 2020

J'étais le directeur de l'exploitation qui, de 1994 à 2003, a supervisé la filiale des îles Caïmans de Julius Baer, une banque privée suisse. J'ai été licencié par la banque, et j'ai ensuite fourni aux autorités américaines, suisses, allemandes, belges et brésiliennes les dossiers de la filiale de la banque offshore qui contenaient des preuves détaillées du blanchiment d'argent et de l'évasion fiscale massive impliquant des milliards de dollars.